

# ACACED : Attestation de connaissances animaux domestiques



## Objectifs

Obtenir l'attestation pour débiter ou continuer son activité professionnelle en lien avec les animaux domestiques

Il existe 3 catégories : Chien, Chat et Autres. Vous pouvez passer les catégories que vous souhaitez, la durée de formation s'adapte en fonction de votre choix :

- 1 catégorie : 14h
- 2 catégories : 18h
- 3 catégories : 22h



## Programme

- Bases réglementaires
- Acquisition des savoirs de base concernant les 8 domaines de connaissances précisés à l'arrêté du 16 juin 2014

Alimentation, comportement, logement, droit, reproduction, santé animale, transport, sélection ...



## Evaluation et mode de validation des acquis

• Passage du test officiel de validation de l'attestation de connaissance sous forme de QCM informatisé

- Diplômant
- Certifiant
- Non-certifiant

## En fin de formation vous recevrez :

- Une attestation de formation mentionnant les compétences acquises.
- Un certificat de réalisation



## Public concerné

- Salariés en animalerie, éleveurs, soigneurs, toute personne travaillant au contact des animaux
- Grand public

**Effectif** : Minimum 6 - Maximum 20



## Pré-requis

→ Aucun

## Durée et rythme

**Déroulement** : 6 à 8 sessions par an

**Période** : Toute l'année

- En semaine
- Week-end
- En journée
- En soirée
- Temps plein
- Temps partiel

## Modalités pédagogiques & méthodes

- En présentiel
- A distance
- En salle
- Synchrone
- Sur chantier
- Asynchrone

- Apports théoriques en salle
- Les formateurs privilégient les échanges avec les participants et l'individualisation
- Salles de cours équipées de vidéo-projecteurs

## Rémunération et financement

**Rémunération** : Non prévu

**Financements** :

**Compte Personnel de Formation (CPF)** : OUI

**Autre sources de financements possibles en fonction de votre statut.** Contactez-nous.

## Tarifs

- 1 catégorie : 308,00€ HT : 14h
- 2 catégories : 396,00€ HT : 18h
- 3 catégories : 484,00€ HT : 22h

Le CFPPA n'est pas soumis à TVA.

# ACACED : Attestation de connaissances animaux domestiques

## Modalités et délai d'accès

Inscription toute l'année sans délai .

## Etapes d'inscription à cette formation :

- 1- Contacter la référente administrative au 03.84.58.49.62 pour obtenir les prochaines dates, le bulletin d'inscription et pour répondre à vos questions.
- 2- Retourner le bulletin d'inscription complété pour obtenir le devis + le contrat de formation (ou la convention si vous êtes une entreprise).
- 3- Finaliser l'inscription en retournant le devis et le contrat/la convention signé/e + joindre la copie d'une pièce d'identité



**Taux de satisfaction des participants  
(2021/2022) :**

97 %

**Taux de validation de la certification (2021) :**

92 %



**Formateur**

QUENTIN Benoit, formateur en animalerie  
benoit.quentin@educagri.fr



**référente administrative**

CADIEU Régine - 03.84.58.49.62  
cfppa.valdoie@educagri.fr

## Accueil des personnes en situation de handicap

Vous souhaitez savoir si votre handicap est compatible avec cette formation ou si des aménagements sont possibles ?  
Prenez RDV avec la référente handicap du CFPPA qui répondra à vos interrogations.

**Référente handicap : PERRIN Nadia -  
03.84.58.49.62 - nadia.perrin@educagri.fr**



## Informations pratiques :

Horaires de formation : 8h30-12h et 13h30-17h  
Parking visiteurs sur le parking du gymnase Monceau  
Restauration collective possible - Tarif : 4,40€ / repas  
(sauf pendant les congés scolaires) Pas d'hébergement possible



**CFPPA – CENTRE DE FORMATION POUR ADULTES**  
95 Rue de Turenne - 90300 VALDOIE  
Tél : 03 84 58 49 62  
cfppa.valdoie@educagri.fr  
**www.cfppavaldoie.fr**